

DEPARTEMENT  
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT  
DES ANDELYS

**MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY**

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION**

LE : 10/09/2020

Séance du Lundi 14 Septembre 2020

**DATE D’AFFICHAGE**

LE : 21/09/2020

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

EN EXERCICE : 15

PRESENT : 13

L'an DEUX MILLE VINGT, le lundi 14 septembre à 19h10, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 10 septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Hélène MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 2

POUVOIR : 1

**PRESENTS** : Reynald AIGNEL, Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Rémy PONT, Jean Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

**ABSENTS EXCUSES** : Serge BEGUIN, Jonathan PETIT

**POUVOIR** : Mr Jonathan PETIT donne pouvoir à Hélène MARTINEZ

**Secrétaire de séance** : Christian MAZURE

**Objet : EXAMENS DES DEMANDES DE MISE A DISPOSITION DE SALLE POUR LES ASSOCIATIONS**

Mme ESPASA communique les plannings prévisionnels des occupations de la salle des mariages et de la salle du périscolaire, à la suite des différentes demandes qui ont été faites ces derniers mois,

Après échange et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ces plannings et vote à l'unanimité, les mises à disposition des salles.

Les plannings sont annexés à la présente délibération.

Autorise le maire à signer les conventions de mise à disposition des salles communales.

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 14 septembre 2020.

Le Maire, Hélène MARTINEZ.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20200914-D2020-30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2020

